

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 13

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

agricoles de la Suisse étant limitées, les unes par les droits qui ferment à nos produits les marchés étrangers, les autres par la pauvreté de certaines parties du sol, les habitants, sans exception, ne peuvent pas obtenir la position qu'est en droit de réclamer tout homme laborieux.

(A suivre.)

H. R.

L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons.

I

Les chroniques, les chartres, les médailles sont loin de nous donner toute l'histoire des temps passés; elles laissent dans l'ombre sa face la plus intéressante, celle qui raconte la vie des classes populaires, à peine mentionnée par les vieux historiens, et qui ne se retrouve que dans leurs chants ou leurs traditions.

C'est ainsi que dans notre patrie vaudoise des poètes, si toutefois on peut donner ce nom aux anonymes du XVI^e et XVII^e siècles, viennent, d'âge en âge, reproduire dans leurs rimes naïves et sans art la vie intime des masses, leurs sentiments divers et leurs vagues aspirations.

Beaucoup de ces chants sont perdus, il en est resté quelques-uns cependant qui datent des dernières années du règne de la maison de Savoie sur notre pays. La place nous manque ici pour les analyser, et nous préférons d'ailleurs citer quelques fragments des plus caractéristiques, afin de mieux faire apprécier l'esprit qui les a dictés.

O prènce de Savouya
T'as ton eau bèn marri (bis)
T'as engaddhi
La noblla Velanaù
De Tçillon le tçathi (bis)
T'as engaddhi Losëna
Losëna et Vevay
Tote le méliau pflatçe
Que ll'ausse à l'entouà d'au lé.

(O prince de Savoie, tu as ton cœur bien marié! tu as engagé la noble Ville-neuve, le château de Chillon; tu as engagé Lausanne, Lausanne et Vevey, toutes les meilleures places qu'il y eût à l'entour du lac.)

gommé, ficelé, large d'épaules, mince de taille, hardi d'allure, pédant, ennuyeux, trois fois millionnaire, toujours occupé de ses chevaux et de ses bonnes fortunes; toutes les femmes l'adoraient. Les filles à marier, les belles, comme on dit ici, se disputaient ses regards. Il passait au milieu d'elles, dédaigneux et superbe. Un soir, une brune charmante, miss Caroline Vaughan, l'invite à souper dans sa propre chambre. C'est l'usage du pays, et les mœurs, dit-on, n'en valent que mieux. Inglis accepte, se grise, et s'endort dans la chambre de miss Caroline. Au point du jour, on frappe à la porte; la belle, tout éplorée, les cheveux épars, tire le verrou, et se précipite au devant d'un ministre qui arrivait suivi des parents et de deux témoins. Inglis s'éveille au bruit et proteste de son innocence. Il s'est débattu en vain; on vous a bel et bien marié le pauvre diable. De désespoir il est parti pour les îles Sandwich, mais la belle Caroline jouit de vingt mille dollars de revenu.

— Votre capitaine, mon pauvre chevalier, était un triste sire. Qu'ai-je à craindre d'ailleurs? Je suis ruiné.

Ces expressions de pitié font bientôt place à une ironie qui va jusqu'à la grossièreté, dans cette coraule en patois savoyard.

Noushron princho de Schavoye
Liè mardjuga on boun infan;
Y l'ya léva oun'armée
Dé quatrouvans pajjans
O, vertuchon, gare, gare!
O, rantamplan, gar-da dèvant!

Et pour général d'armée
Christophliou de Carignan;
Oun ànon tzerdzi dè ravè
Por nuri le régiment.
Pour toute cavalerie
Quatro pitis cayons blians,
Et pour toute artillerie
Quatro canons de fer blian.

Quan nous fum'sur la montagne,
Grand Dieu! qué lou monde est grand.
Fajin vito ouna détzèrdze,
Et pu retornin nojan.

Dans un second article nous essayerons d'apprécier, au point de vue historique, les chansons populaires nées sous le régime bernois, mais cette étude ne pourra naturellement être que superficielle, vu le cadre restreint du *Conteur*.

ALEX. MICHOD.

Un journal du canton des Grisons rapporte que, ces jours derniers, a eu lieu à Coire une réunion de représentants de toutes les vallées et les localités qui parlent la langue *romanche*. Tous se sont entretenus dans cette occasion, en se servant des idiômes divers, en usage dans leurs foyers, de la langue primitive de la Rhétie, et ils se sont, à ce qu'il paraît, beaucoup mieux entendus qu'on ne le supposait d'après les variations qui distinguent ces patois montagnards. Le but de cet assemblée était précisément de créer une Société qui cherchera à ramener le plus possible à leur similitude d'origine ces langages différents et à leur fixer une

— Allez donc, et soyez heureux; mais prenez garde au ministre. Adieu.

— Je vous remercie, dit Bussy; permettez-moi d'espérer que je vous verrai bientôt, et que notre connaissance, si singulièrement commencée, deviendra une amitié solide.

— Quand il vout plaira, dit Roquebrune en souriant. Vous me plaisez, je ne sais pourquoi, si ce n'est peut-être que mon arrière-grand-père était né vers Caen ou Caudebec, dans le pays des pommes et du cidre, et que vous ne parlez pas cette langue barbare qui siffle entre les dents des Anglais et des Américains. Quand vous serez las de votre bonne fortune, venez me voir à Montréal, et, si vous avez besoin d'un conseil ou d'un coup de main pour défricher votre forêt, comptez sur moi.

(La suite prochainement.)



orthographe, une grammaire et un dictionnaire communs.

Note de la Réd. — Le *romanche* et le *ladin* sont deux dialectes d'une même langue d'origine latine remarquable par sa haute antiquité; cette langue est un reste de l'ancien toscan, et l'on trouve dans les Grisons plusieurs des noms du Latium et de l'Etrurie.

Ces deux dialectes, qui ont un grand rapport avec l'italien et les patois de la Suisse romande, sont des idiômes particuliers aux Grisons, où ils sont parlés par la moitié de la population. Ils doivent à la Réformation leur alphabet et ne possèdent qu'un fort petit nombre de livres. Le romanche est répandu dans les vallées du Rhin; le ladin est la seule langue de l'Engadine et de la vallée de Munster.

Agriculture.

Lorsqu'on supprime à un arbre une branche vive ayant atteint une grosseur de plusieurs centimètres, il est important, surtout si c'est un arbre à fruit, de préserver la section coupée du contact direct avec l'air; sinon, dépourvu d'une enveloppe protectrice, le bois est sujet aux inconvénients suivants: l'exposition au soleil et les alternations d'humidité et de sécheresse le font fendiller en peu de temps, et en préparent la décomposition; une foule d'insectes attirés par la sève qui humecte la récente blessure et trouvant en cet endroit un bois plus tendre à attaquer, viennent s'y fixer et en hâtent la putréfaction. En outre, la sève descendante, rencontrant une issue, s'accumule tout autour de l'écorce de la branche coupée et finit par former un bourrelet circulaire peu agréable à l'œil. La cire à greffer des jardiniers pare très-bien à ces inconvénients, mais, outre qu'on ne l'a pas toujours sous la main, il faut encore, pour en faire usage, se donner l'embarras de la faire fondre et savoir l'appliquer convenablement.

Voici un autre moyen préservatif beaucoup plus facile à mettre en pratique et donnant d'excellents résultats. Il consiste tout simplement dans l'emploi de cendre commune de bois qu'on humecte d'eau de manière à en faire une bouillie épaisse. On en frotte avec une brosse ou un tampon d'herbe la partie encore fraîche coupée où a été enlevée une branche. Cette cendre pénètre si bien entre tous les interstices des fibres ligneuses que la pluie même, en glissant sur le bois qui en est frotté, n'en enlève que la partie superficielle et en laisse toujours une couche suffisante. Ce simple enduit protecteur empêche le bois de se fendiller, et sa nature alcaline éloigne les mille insectes qui, sans cette précaution, seraient venus attaquer l'arbre en cet endroit, et il est même assez rare d'en voir s'y arrêter quelques instants.

La souveraineté du génie.

(A un jeune poète genevois.)

Dieu, pour guider la foule à travers mille erreurs,
Choisit des fronts pensifs, les voue à l'insomnie
Et, répandant sur eux cette flamme bénie
Qui fait les inspirés et les grands éclairés,
Les sacre souverains par le droit du génie.

Puis, lancés en avant, ils doivent, ces élus,
Frayer au genre humain quelque route nouvelle.
De leurs pieds déchirés le sang parfois ruisselle,
Qu'importe?... Du repos ces martyrs sont exclus.
Ils vont, ils vont toujours où le sort les appelle.

Savent-ils, ces grands cœurs, quelle est leur mission?...
L'ombre étend devant eux un espace incolore...
Mais l'esprit créateur les étreint, les dévore
Et, contraints de céder à l'inspiration,
Ils suivent sans la voir leur route obscure encore.

Nul ne peut au destin se soustraire un instant.
Celui qui se croit libre est un fou qui blasphème :
Tous, nous marchons courbés sous cette main suprême
Qui pèse et fait mouvoir l'univers palpitant ;
Tous, nous obéissons dans la révolte même.

Heureux qui doit chanter, plus heureux qui se tait !
La gloire et le martyre ont la même couronne ;
C'est le bandeau sacré qu'à ses élus Dieu donne,
L'épine que Jésus crucifié portait...
Diadème sanglant qui, vu d'en bas, rayonne.

Si vous fûtes choisi, frère, dès le berceau,
Pour émouvoir la foule, apprenez, ô poète !
Que le génie attire et dompte la tempête,
Et qu'il faut du malheur porter au front le sceau
Pour être des souffrants le guide et l'interprète.

JEANNE MUSSARD.

L'orphelin,

Nouvelle villageoise, par Urbain Olivier. — Lausanne, Georges Bridel, éditeur, 1863.

Aujourd'hui c'est par le roman qu'on veut, paraît-il, travailler à la régénération morale et religieuse de l'humanité. Tout le monde sait lire, et on ne lit plus guère que des romans : il faut bien mettre la morale et la sagesse en romans pour les faire passer. Il y aurait à examiner toutefois dans quelle mesure elles se font agréer sous ce déguisement, et si l'esprit du lecteur ne se porte pas bien plutôt sur l'intrigue et ses péripéties. Dans bon nombre de ces romans moraux ou religieux, le drame et le sermon alternent ou se côtoient; et nous avons lieu de penser que bien des lecteurs laissent le prêche et courent au drame, à l'action, au fait; c'est fâcheux, mais on n'éveille pas en vain la curiosité de l'esprit. L'esprit, c'est Perrin Dandin; il veut le fait : *Au fait, au fait, au fait.* Après quoi, il y a un moyen d'éviter cet écueil, c'est de mettre l'idée morale ou religieuse dans les faits, et d'abandonner le prêche. Mais que d'écueils encore dans cette méthode ! Si l'on fait de la couleur locale à la façon de Gotthelf, qui fait jurer ses paysans bernois